



LE PLUS BEAU COLLÈGE FLEURI 2016

Concours Départemental

MERCREDI 4 MAI 2016

Le Département aux côtés des Réunionnais



Le mot de la Présidente

NOTES

Lorsque j'ai lancé le concours du plus beau collège fleuri en 2012, j'avais une conviction, c'est que nos collégiens veulent être les acteurs de leur vie collégienne et que nous avons, au niveau du Département, le devoir de leur offrir cette possibilité de s'engager.


Ce concours permet aussi d'inciter nos jeunes à s'approprier cette terre qui est la leur, cette terre qui les a vus naître, cette terre où ils grandiront et où ils construiront leur vie. Il faut leur inculquer le respect de cette terre, de sa valeur. C'est vraiment un travail de conscientisation sur l'importance de la vie verte que nous avons voulu mener auprès de nos jeunes.

Le Conseil Départemental s'inscrit enfin, et surtout, dans une démarche d'amélioration du cadre de vie des élèves et du personnel car nous savons qu'un bel espace de travail contribue à la réussite

Ce concours est, au final, une carte blanche donnée à nos jeunes afin qu'ils aient l'opportunité de s'exprimer et de construire l'identité de leur collège, afin que chacun puisse s'approprier son établissement et pour qu'il en soit fier.

La qualité des productions de cette édition démontre l'intérêt croissant de nos jeunes pour ce type de démarche créative et citoyenne. Je tiens donc à féliciter l'ensemble des participants, principaux, enseignants, agents, collégiens, parents, associations partenaires qui ont contribué à rendre cet espace d'éducation, et finalement de vie, plus beau et plus agréable à fréquenter.

Nassimah Dindas



Le concours
du plus beau collège fleuri
POURQUOI ?

NOTES

La réussite scolaire est un axe majeur et prioritaire de la politique éducative décidée par le Département, qui a la volonté d'offrir aux collégiens les meilleures conditions d'accueil et de travail ainsi qu'un environnement propice à leur épanouissement.

L'embellissement des collèges est une démarche affirmée et à généraliser, dans le but d'améliorer l'image de l'établissement aux yeux des collégiens.

C'est dans ce cadre qu'il a été décidé l'organisation d'un concours « Le plus beau collège fleuri » en 2013 dont l'inscription s'accompagne de la mise en place d'un projet amenant les élèves à s'approprier leur collège et en être fiers.

Comme pour les saisons précédentes, une vingtaine de collèges ont participé à cette nouvelle édition soit plus de 1 500 élèves qui se sont investis dans l'amélioration de leur environnement scolaire.

Il leur a été demandé un effort tout particulier sur la végétalisation des espaces communs (abords, hall d'accueil, cours, vie scolaire...), pour transformer le collège et susciter une réelle envie de les fréquenter.

Fierté, investissement, reconnaissance, créativité et réussite telles sont les principales valeurs retenues par les élèves à l'occasion de ce concours.

Il s'agit également pour le Conseil Départemental,

- ▶ de valoriser les actions menées par les collégiens en faveur l'embellissement de leur collège ;
- ▶ d'amener les collégiens à respecter l'environnement vert de leur collège ;
- ▶ de rendre les élèves acteurs de « la vie verte » du collège ;
- ▶ de développer chez les élèves un intérêt particulier pour l'embellissement de leur cadre de vie.





LE CONCOURS DU PLUS BEAU COLLÈGE FLEURI

NOTES

POUR QUI ?

Pour l'ensemble des collèges de l'île.

Sur les 77 équipements de l'île, 20 ont décidé cette année de participer et de s'investir dans cette démarche d'embellissement (liste en page9).

QUAND ?

Ouvert à compter de **doctobre 2014**

Passage du jury : du 15 au 23 juin 2015

Proclamation des résultats : 4 mai 2016



COMMENT ?

Dès son inscription, chacun des collèges a reçu

- ▶ une notification d'attribution d'une enveloppe de 3 500 €, allouée à l'embellissement ;
- ▶ une convention relative aux modalités de versement de cette subvention et du matériel éligible (travail avec les acteurs de la filière horticole, petit matériel de jardinage ...).

Le concours a été divisé en 4 catégories

- ▶ Hall ;
- ▶ Cour ;
- ▶ Façades ;
- ▶ Jardin.

Le jury : composé d'élus, du Conseil Départemental des Jeunes, de professionnels et de membres d'associations de la société civile.

Les critères d'évaluation

Le jury a été amené à prendre en compte les éléments suivants.

Chacun des critères se décline en 2



sous thème faisant appel à une note sur 10 pour chacun, soit un total final sur 100.

- ▶ la mise en valeur de l'établissement : aménagement avec les parties immobilières, le cadre végétal ou vue d'ensemble (harmonie des formes, couleurs et volumes, l'environnement), utilisation de matériaux (bois de goyavier, fer, pierres,...)
- ▶ l'entretien des fleurs et plantes : pérennité, verdissement, soin de l'espace,

- ▶ l'harmonie des essences : qualité de la composition (harmonie des couleurs, endémisme, ...), la créativité artistique
- ▶ les compléments décoratifs : l'esthétique, l'originalité des agencements
- ▶ le respect des principes du développement durable : économie des ressources notamment de l'eau, amendement biologique, compost ...)

NOTES





Le concours
du plus beau collège fleuri
LES LAURÉATS

NOTES

CATÉGORIE : COUR

Titan
Simon Lucas
La Chaloupe
Terre-Sainte
Les Tamarins
Jean Albany
Henri Matisse

Le Ruisseau
La Montagne
Adrien Cadet

CATÉGORIE : FAÇADE

Albert Lougnon

CATÉGORIE : ENTRÉE

Bois de Nèfles
Paul Hermann
Leconte de Lisle
Antoine Soubou
Célimène Gaudieux

CATÉGORIE : JARDIN

Émilien Adam de Villiers
Les Mascareignes

Le jury, conformément à l'article 7 du règlement du concours s'est réuni pour délibérer sur le classement des 18 établissements en lice, qui se sont présentés comme suit dans chacune de 4 catégories

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1^{er} : Titan - 2^e : Albert Lougnon - 3^e : Bois de Nèfles

Par catégories :

COUR

1^{er} : Titan - 2^e : Simon Lucas - 3^e : La Chaloupe

JARDIN

1^{er} : Emilien Adam de Villiers - 2^e : Les Mascareignes - 3^e : Le Ruisseau

FAÇADE

1^{er} : Albert Lougnon

ENTRÉE

1^{er} : Bois de Nèfles - 2^e : Paul Hermann - 3^e : Leconte De Lisle

À l'issue de l'opération, un livret tout en quadri présentant l'ensemble des projets réalisés, a été édité et remis à chaque participant.



Le concours
du plus beau collège fleuri
LES PARTICIPANTS

NOTES

COLLÈGES

Bois de Nèfles - Saint-Denis
Les Mascareignes - Saint-Denis
La Montagne - Saint-Denis
Antoine Soubou - Saint-Paul
Jean Albany - La Possession
Titan - Le Port
La Chaloupe - Saint-Leu
Celimene Gaudieux - Saint-Paul
Albert Lougnon - Saint-Paul

Le Ruisseau - Saint-Louis
Simon Lucas - Etang-Sale
Adrien Cadet - Les Avirons
Adam De Villiers - Saint-Pierre
Henri Matisse - Saint Pierre
Leconte De Lisle - Saint-Louis
Paul Hermann - Saint-Pierre
Les Tamarins - Saint-Pierre
Terre Sainte - Saint-Pierre



COLLÈGE TITAN - LE PORT

Pensé par, pour et avec les élèves, notre projet a répondu à un double objectif : rendre plus accueillante l'entrée du collège en lui donnant du lustre et privilégier un climat de bien-être dès les premiers pas dans l'établissement.

L'implication de quelques-uns s'est rapidement muée en engouement général. La richesse des échanges entre élèves et adultes a mis en lumière des qualités humaines remarquables, au-delà de nos

ambitions et de nos espérances.

Conscients des contraintes géographiques et de la nécessité d'utiliser l'eau de manière raisonnée, nous avons choisi des plantes spécifiques afin de pérenniser nos espaces verts.

Le résultat : l'éclosion d'une association spatiale harmonieuse et durable du minéral et du végétal, propice aux échanges, à la détente et adaptée au climat.





DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

Le Département aux côtés des Réunionnais

INFORMATIONS

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
Hôtel du Département
2, rue de la Source
97488 Saint-Denis Cedex
Tél. : 02 62 90 30 30 • Fax : 02 62 90 39 99
www.cg974.fr